

Aspects de la Croix-Rouge en Amérique latine

M. José Gomez Ruiz, directeur adjoint du Bureau de la Croix-Rouge de la Jeunesse de la Ligue, s'est rendu il y a quelque temps en Amérique du Sud. Il y assista à deux réunions organisées sous les auspices de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge et visita plusieurs Sociétés nationales dont il constate, comme il le dit dans l'article qu'il a bien voulu écrire à l'intention de la Revue internationale, la diversité de l'œuvre.

La distance qui sépare Genève de l'Amérique latine est si grande que les informations sur l'activité des Sociétés nationales de la Croix-Rouge de ce continent sont assez souvent incomplètes. Celui qui a le privilège de visiter ces Sociétés se rend donc mieux compte de l'œuvre magnifique qu'elles accomplissent chaque jour. La Croix-Rouge, en Amérique latine, s'est attirée le respect et l'estime de la population.

Il est permis à une Société nationale de transporter à l'hôpital militaire des malades civils dont l'état de santé nécessite un traitement qui ne peut être donné que dans cet hôpital. Un tel privilège a été accordé à la Croix-Rouge en témoignage de reconnaissance pour les services rendus par ses volontaires, et ce fait même témoigne, une fois de plus, du prestige dont jouit notre institution.

Ajoutons un autre exemple encore : Les dirigeants de la Croix-Rouge de la Jeunesse appartenant aux groupes universitaires sont chargés de donner des cours sur les Conventions de Genève dans les écoles de fonctionnaires des corps de police; en collaboration avec les infirmières de la Croix-Rouge, ils sont également responsables de la formation des instituteurs ruraux, enseignant à ceux-ci les connaissances qui leur permettront d'obtenir le diplôme de moniteur de la Croix-Rouge de la Jeunesse; de plus, force vive et gage d'avenir de la Croix-Rouge, ils

préparent des programmes de télévision pour diffuser l'enseignement des premiers secours.

L'esprit de dévouement qui anime ces Sociétés est apparu pleinement, à mon avis, lors des deux réunions régionales qui ont eu lieu récemment au Pérou — avec la participation des Sociétés nationales de la partie nord — et au Chili — avec la participation des Sociétés nationales du sud du continent : Les délégués ont décidé de charger une Société nationale d'agir en tant que coordinatrice des activités des autres Croix-Rouges dans un domaine donné (premiers soins, Croix-Rouge de la Jeunesse, secourisme, transfusion sanguine, etc.) et de présenter un rapport à la prochaine Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge qui se tiendra à Bogota, en novembre 1966 ¹.

Il s'agit de quelque chose de nouveau et d'original : volontairement, les Sociétés nationales acceptent les instructions d'une Société sœur d'un pays voisin, afin de mieux développer une activité dans un domaine particulier. N'est-ce pas la preuve d'une maturité et d'une entente dont peuvent être fières les Sociétés intéressées ? Cela témoigne aussi du désir commun d'améliorer l'œuvre entreprise, de devenir chaque jour davantage les auxiliaires des pouvoirs publics et de pouvoir toujours mieux secourir ceux qui souffrent, partout et sans aucune discrimination. Et comment s'en étonner, si l'on songe que la première Société de Croix-Rouge du continent américain a été fondée au Pérou en 1879.

Les réunions de Lima, au Pérou, et de Santiago, au Chili, ont été pour moi une démonstration éclatante de la volonté de service qui anime ces Sociétés nationales. La franchise et l'honnêteté avec lesquelles elles ont fait connaître leurs réalisations, leurs succès et leurs échecs sont la meilleure preuve que la Croix-Rouge, en Amérique latine, est dirigée par des personnalités qui, conscientes de leurs responsabilités, désirent améliorer chaque jour leurs connaissances, afin de mieux accomplir les tâches qui leur incombent.

En conclusion de ce bref exposé, j'aimerais signaler un événement qui s'est produit récemment dans un pays sud-américain. A la suite de la décision d'un gouvernement de rompre ses relations diplomatiques avec un autre pays, des étudiants organisèrent une manifestation de protestation qui dégénéra rapidement en émeute. La police essaya de disperser les manifestants et un groupe assez nombreux se réfugia à

¹ Rappelons que les rencontres de Lima et de Santiago ont eu lieu à la suite du vœu exprimé lors de la VII^e Conférence interaméricaine de la Croix-Rouge à Porto-Rico, voir *Revue internationale*, janvier 1963.

l'université où il fut « assiégé ». Le bruit ayant couru que, dans ce groupe, se trouvaient des blessés, la population demanda l'intervention de la Croix-Rouge. Les dirigeants de celle-ci, après avoir obtenu l'accord des autorités gouvernementales, purent entrer à l'université, puis ensuite en toute objectivité informer les autorités et le public sur la situation réelle. Il leur fut possible aussi, avec le plein accord du gouvernement, de fournir des couvertures aux personnes se trouvant à l'intérieur des bâtiments universitaires.

Une des aspirations principales d'une Société de la Croix-Rouge est, à mon sens, d'obtenir l'entière confiance du peuple et du gouvernement de son pays. Ce fut le cas ici, on le voit, et les faits que je viens d'évoquer montrent la présence efficace de la Croix-Rouge en Amérique latine.

JOSÉ GOMEZ RUIZ.
